



**16-12-2024**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE RIPON  
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon tenue le 16 décembre 2024, à 19 h 20, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon et à laquelle sont présents :

Jonathan Bock - présent  
Joël Sabourin Saulnier - présent  
Alexandre Le Blanc - présent

Harold Wubbolts - présent  
Marc-André Tremblay - présent  
Sylvie Poulin - présente

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jonathan Beauchamp.

Le directeur général et greffier-trésorier monsieur Benoît Dufour, est également présent.

- ✍ Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres par courrier électronique conformément aux articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ordre du jour
- 3- Adoption du budget 2025
- 4- Parole au public concernant la séance en cours
- 5- Levée de la séance

1.

➤ **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2024-12-370**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Bock



## Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

---

Et résolu que la séance soit ouverte à 19 h 11

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

2.

➤ **ORDRE DU JOUR**

**2024-12-371**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Sabourin Saulnier

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

3.

➤ **ADOPTION DU BUDGET 2025**

**2024-12-372**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Harold Wubbolts

Et résolu que le budget 2025 soit adopté par ce conseil tel que décrit ci-dessous :



## Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

BUDGET RIPON		
REVENUS		
01 21110	REVENU SUR VALEUR FONCIÈRE	2 954 607,84 \$
01 22000	PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	84 849,00 \$
01 23000	SERVICE RENDU AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	400 613,90 \$
01 37000	TRANSFERTS DE DROIT	326 705,68 \$
01 38130	TRANSPORT	308 042,00 \$
01 38170	LOISIRS ET CULTURES	140 756,00 \$
01 30000	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	121 855,71 \$
01 23120	SERVICE /ENTENTE INCENDIE	54 724,23 \$
01 27000	AUTRES REVENUS	238 601,90 \$
TOTAL DES REVENUS:		4 630 756 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
02 11000 000	Conseil Municipal	111 726 \$
02 13000 000	Administration générale	821 112 \$
02 70000 000	BÂTIMENTS ET PARCS	451 994 \$
02 21000 000	Sécurité publique et civile	521 261 \$
02 32000 000	Réseau routier	1 254 685 \$
02 45000 000	Hygiène du milieu	653 003 \$
02 60000 000	Urbanisme et mise en valeur du territoire	258 016 \$
02 70000 000	Loisirs et culture	318 537 \$
	Sous-Totaux	4 390 335 \$
02 90000 000	Frais de financement	40 472 \$
TOTAL DES DÉPENSES:		4 430 806 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
03 21000 000	Remboursement de la dette à long terme(capital)	199 950 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		199 950 \$
TOTAL DÉPENSES		4 630 756 \$
REVENUS - DÉPENSES		0 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

4.

➤ **PAROLE AU PUBLIC CONCERNANT LA SÉANCE EN COURS**

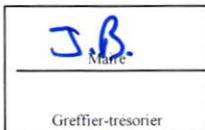
Aucun citoyen n'était présent lors de cette séance.

5.

➤ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2024-12-373**

Il est proposé par Madame la conseillère Sylvie Poulin



## Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

Et résolu que la séance soit et est levée à 19 h 14

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Jonathan Beauchamp, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.